



**RECUEIL**

**DES ACTES**

**ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N° 19 – MARS 2018**  
Recueil publié le 12mars 2018

**SOMMAIRE DU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**  
**SPECIAL N°19 – MARS 2018**  
Recueil publié le 12 mars 2018

---

**PREFECTURE DE LA VENDEE**

**CENTRE HOSPITALIER DEPARTEMENTAL DE VENDEE**

DECISION N° DG 2018-123 ACCORDANT DELEGATION DE SIGNATURE à  
Monsieur Yannick MICHEL, Directeur Adjoint en charge du Système d'Information au CHD Vendée



Vendée

DIRECTION DU SYSTEME  
D'INFORMATION

Secrétariat  
02.51.08.05.97

E-mail  
[secretariat.dsi@chd-vendee.fr](mailto:secretariat.dsi@chd-vendee.fr)

Site Internet  
[www.chd-vendee.fr](http://www.chd-vendee.fr)

**DECISION N° DG 2018-123  
ACCORDANT DELEGATION DE SIGNATURE  
à Monsieur Yannick MICHEL, Directeur Adjoint  
en charge du Système d'Information au CHD Vendée**

Le Directeur Général du CHD Vendée, CH Côte de Lumière, CH Fontenay-Le-Comte, Groupe Public des Collines Vendéennes, EHPAD La Chaize le Vicomte,

- VU la loi du 21 juillet 2009 modifiée dite "loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires",
- VU le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009,
- VU l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,
- VU l'arrêté n°88-02-85 du 19 juillet 2002 de l'ARH des Pays de la Loire portant création au 1<sup>er</sup> janvier 2003 d'un nouvel établissement public de santé par fusion du Centre Hospitalier Départemental, du Centre Hospitalier de Luçon et du Centre Hospitalier de Montaigu,
- VU le recrutement du 12 février 2018, portant nomination de Monsieur Yannick MICHEL en qualité de Directeur du Système d'Information du CHD Vendée,
- VU l'arrêté du Centre National de Gestion du 4 septembre 2017 portant nomination de M. Francis SAINT-HUBERT en tant que Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 du CHD Vendée, CH Côte de Lumière, CH Fontenay-Le-Comte, Groupe Public des Collines vendéennes, EHPAD La Chaize le Vicomte,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Délégation de signature est donnée à Monsieur Yannick MICHEL, Directeur Adjoint chargé du Système d'Information du Centre Hospitalier Départemental Vendée, à l'effet de signer, au nom du Directeur Général du Centre Hospitalier Départemental de la Vendée, et dans le cadre de ses attributions tout acte, décision relevant des domaines suivants, à l'exclusion de ceux visés à l'article 2 :

- les engagements de dépenses, constatations de services faits et liquidations de dépenses, dans la limite des crédits autorisés pour les comptes d'investissement et d'exploitation suivants :
  - o 2031, 2051, 21832, 23721, 2382832
  - o 606251, 613251, 615254, 615261, 6261, 6284
- la conclusion de contrats pour un montant inférieur à 25 000€ HT,
- les correspondances et documents administratifs relatifs à la gestion de la Direction du Système d'Information,
- les certificats administratifs relatifs aux contrats et marchés publics, certificats de cession de biens meubles,
- les documents administratifs relatifs à la garde de Direction.

**CENTRE  
HOSPITALIER  
DEPARTEMENTAL**

Site de La Roche-sur-Yon  
Les Oudairies  
85925 LA ROCHE-SUR-YON Cedex 9

Site de Luçon  
41, rue Henry Renaud - BP 159  
85407 LUÇON cedex

Site de Montaigu  
54, rue Saint Jacques - BP 259  
85602 MONTAIGU Cedex



**Vendée**

**DIRECTION DU SYSTEME  
D'INFORMATION**

Secrétariat  
02.51.08.05.97

E-mail  
[secretariat.dsi@chd-vendee.fr](mailto:secretariat.dsi@chd-vendee.fr)

Site Internet  
[www.chd-vendee.fr](http://www.chd-vendee.fr)

**Article 2 :**

La présente délégation de signature s'exerce à l'exclusion :

- des marchés publics, contrats de maintenance, et tout contrat ou convention dont le montant est supérieur à 25 000€ HT, pour les pièces suivantes :
  - o Actes d'engagement, avenants et décisions de poursuivre
  - o Rapports de présentation
  - o Décision de réception
  - o Résiliation des marchés
- de tous les courriers adressés aux autorités judiciaires, civiles et militaires de l'Etat, Ministres, Préfets, Directeurs Régionaux et Départementaux des services extérieurs, Magistrats, Elus nationaux et des collectivités territoriales, autorités de tutelle, et notamment Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé.

**Article 3 :**

La présente délégation autorise Monsieur Yannick MICHEL, Directeur Adjoint en charge du Système d'Information, à certifier le caractère exécutoire des marchés passés au nom du Centre Hospitalier Départemental de Vendée.

Elle désigne Monsieur Yannick MICHEL en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur suppléant en l'absence du Directeur Général du CHD Vendée.

A titre exceptionnel, et en l'absence du Directeur Général du CHD Vendée délégation est donnée à Monsieur Yannick MICHEL à l'effet de signer les documents mentionnés à l'article 2 de la présente délégation.

**Article 4 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Yannick MICHEL, délégation de signature est donnée à Monsieur Philippe OUVRARD, Responsable du Système d'Information, à l'effet de signer les engagements de dépenses, constatations de services faits et liquidations de dépenses, dans la limite des crédits autorisés pour les comptes d'exploitation et d'investissement suivants :

- o 2031, 2051, 21832, 23721, 2382832
- o 606251, 613251, 615254, 615261, 6261, 6284

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Yannick MICHEL et de Monsieur Philippe OUVRARD, délégation de signature est donnée à, Madame Sylvie LOUINEAU, Responsable département suivi budgétaire, appui départements, à l'effet de signer les engagements de dépenses, constatations de services faits et liquidations de dépenses, dans la limite des crédits autorisés pour les comptes d'exploitation et d'investissement suivants :

- o 2031, 2051, 21832, 23721, 2382832
- o 606251, 613251, 615254, 615261, 6261, 6284

**Article 5 :**

La présente délégation annule et remplace la décision n° DG 2017-49 du 6 septembre 2017, accordant délégation de signature à M. Olivier PLASSAIS, M. Philippe OUVRARD et Mme Sylvie LOUINEAU.

**CENTRE  
HOSPITALIER  
DEPARTEMENTAL**

Site de La Roche-sur-Yon  
Les Oudairies  
85925 LA ROCHE-SUR-YON Cedex 9

Site de Luçon  
41, rue Henry Renaud - BP 159  
85407 LUÇON cedex

Site de Montaigu  
54, rue Saint Jacques - BP 259  
85602 MONTAIGU Cedex



centre  
hospitalier  
départemental

Vendée

DIRECTION DU SYSTEME  
D'INFORMATION

Secrétariat  
02.51.08.05.97

E-mail  
[secretariat.dsi@chd-vendee.fr](mailto:secretariat.dsi@chd-vendee.fr)




Site Internet  
[www.chd-vendee.fr](http://www.chd-vendee.fr)

### Article 6 :

La présente délégation s'exerce dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur.

### Article 7 :

La forme de la signature et du paraphe de Monsieur Yannick MICHEL et des personnes ayant délégation de signature en son absence sont désignées ci-dessous :

NOM-Prénom	Signature	Paraphe
Monsieur Yannick MICHEL (titulaire de la délégation)		Y.M
Monsieur Philippe OUVRARD (en cas d'absence du titulaire)		P.O
Madame Sylvie LOUINEAU (en cas d'absence du titulaire)		S.L.L.

### Article 8 :

La présente décision prend effet à compter du 12 février 2018.

*Fait à La Roche sur Yon, le 16 février 2018, en 7 exemplaires originaux*

Le Directeur Général,  
F. SAINT-HUBERT



### Destinataires :

- Monsieur Yannick MICHEL
- Monsieur Philippe OUVRARD
- Madame Sylvie LOUINEAU
- Monsieur le Trésorier Principal
- Dossier archives DRH CHD
- Dossier archives DSI CHD
- Dossier archives DG CHD

**CENTRE  
HOSPITALIER  
DEPARTEMENTAL**

Site de La Roche-sur-Yon  
Les Oudairies  
85925 LA ROCHE-SUR-YON Cedex 9

Site de Luçon  
41, rue Henry Renaud - BP 159  
85407 LUÇON cedex

Site de Montaigu  
54, rue Saint Jacques - BP 259  
85602 MONTAIGU Cedex